



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

Assemblée Générale Ordinaire du COMIFER 30 mars 2021 Rapport Moral du Président

Cher(e)s adhérent(e)s,

Comme l'an dernier, cette Assemblée Générale Ordinaire doit se dérouler en visioconférence. Nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour que le déroulement réponde à nos obligations légales dans le souci de la pérennité de notre association.

Ce rapport moral concerne la période qui nous sépare de notre dernière Assemblée Générale ordinaire de printemps, qui a eu lieu en visioconférence le 16 juin 2020.

Nos valeurs, nos objectifs

Il y a un an, nous rénovons nos Statuts et notre règlement intérieur. L'expérience de l'année passée nous montre que ces rénovations ont été pertinentes et nous pouvons continuer certainement pour plusieurs années avec ces textes de références.

Depuis l'AG du 16 juin 2020, et malgré les complications induites par la situation sanitaire internationale, le COMIFER a maintenu, voire développé, ses activités en lien avec ses objectifs statutaires et ses valeurs. Je veux d'ores et déjà en remercier nos salariées et nos membres actifs qui ont su s'adapter rapidement et efficacement pour reprendre et relancer tous nos projets et assurer depuis un an un fonctionnement quasi normal de l'association, en mettant en œuvre les outils numériques que nous avons appris à maîtriser progressivement et qui nous sont maintenant familiers.

Cette évolution de nos pratiques nous ouvre de nouvelles perspectives de fonctionnement et nous y réfléchissons dans le cadre du plan stratégique sur lequel travaille un groupe qui s'est constitué l'an dernier et s'est réuni plusieurs fois depuis. Ce groupe reste ouvert à tout adhérent souhaitant s'investir dans la réflexion pour définir l'avenir de notre association.

Nos réalisations

Avant de laisser la parole aux divers responsables d'actions, qui vont détailler les réalisations de l'an passé, je vais résumer rapidement cette période de juin 2020 à mars 2021. Tout en rappelant que vous disposez de toute façon, dans l'espace adhérent de notre site internet, d'informations complètes sur le déroulement de nos instances, de nos groupes de travail et de nos évènements.

Malgré les circonstances sanitaires et leurs conséquences pratiques, nos instances ont fonctionné normalement dans la limite du télétravail de nos salariées et des réunions virtuelles de notre conseil d'administration (aux dates prévues) et du bureau (quand nécessaire).

Nos groupes de travail ont continué à se réunir, essentiellement en visioconférence, suivant les disponibilités de leurs membres et suivant aussi parfois les sollicitations de nos partenaires ou de l'actualité. Cette activité fondamentale à la vie de l'association a donc pu se maintenir de façon plutôt satisfaisante.

Nos collaborations avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et celui de la Transition Ecologique, se sont continuées en particulier à travers notre participation au comité GENEM (« Gestion des éléments nutritifs et des émissions vers les milieux »), où le dossier de la définition du 7^{ème} Programme d'Actions Nitrates a occupé une large part de l'année, et a bénéficié d'une forte implication du groupe commun au Comifer et au RMT Bouclage pour l'« appui à la mise en œuvre de la directive nitrates », ainsi que du groupe NS Comifer. Nous avons ainsi montré notre capacité, en association avec le RMT Bouclage, à mobiliser rapidement une part de l'expertise disponible sur le sujet pour formuler des propositions sur la base d'un consensus entre ces acteurs de la problématique.

En lien encore avec la problématique de l'azote, nous avons pu proposer la labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote, pour les régions Bretagne et Languedoc-Roussillon en plus des régions traitées auparavant. Notre label Prev'N est devenu public et commence à être connu.

Notre collaboration avec le Ministère de l'Agriculture s'est également développée à travers plusieurs projets traités dans le cadre de la convention 2019-2021, qui se termine prochainement et sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

La journée technique consacrée à « pH et fertilité des sols », pilotée par le groupe SAB et son animateur Bruno Félix-Faure, s'est bien déroulée le 28 octobre 2020, comme prévu, grâce à une préparation soignée. C'était notre première grande manifestation externe en distanciel et son succès a montré notre capacité à maîtriser rapidement ce nouveau moyen de communication.

Une seconde journée thématique « Les Matières Organiques dans les sols agricoles », pilotée par le groupe FORBS et son animateur Mathieu Valé, a lieu sur un mode similaire le 7 avril prochain et nous avons commencé les réflexions pour une journée en 2022, qui pourrait concerner les oligoéléments.

En continuant notre collaboration durable avec le GEMAS, nous avons mis en chantier les 15^{èmes} Rencontres de la fertilisation raisonnée et de l'analyse, qui se tiendront les 24 et 25 novembre prochain à Clermont-Ferrand, et sans doute simultanément en mode présentiel et distanciel. D'ores et déjà, le programme des interventions est fixé et un grand nombre de posters ont été enregistrés. Nous pouvons nous attendre à un contenu quantitativement au moins similaire à celui des Rencontres de Dijon en 2019.

Sans empiéter sur le rapport financier de notre trésorier, je rappelle que toutes ces actions ont été rendues possibles par le soutien indéfectible de nos membres donateurs, de nos adhérents individuels et des membres associés, qui nous soutiennent fidèlement. Une gestion rigoureuse de nos finances et une stratégie tarifaire qui semble pertinente lors de nos événements nous permet encore d'équilibrer nos comptes, qui restent toutefois fragiles.

Des points de vigilance pour l'avenir

Nous avons commencé au printemps 2020 à revoir la répartition des tâches et dossiers entre salariés, membres du CA et adhérents. Il est nécessaire d'actualiser cette partition et élargir le nombre de personnes concernées afin que la vitalité de l'association ne soit pas portée par trop peu de personnes, trop sollicitées.

Suite à une étude de notre situation fiscale en 2020, nous avons décidé au CA de septembre 2020, de séparer nos activités en deux branches, une dite (« lucrative ») soumise à TVA et qui recouvre les actions payantes ouvertes au public externe à l'association, l'autre (« non lucrative »), non soumise à TVA concernant toutes les autres activités y compris des services non réservés aux adhérents comme les services offerts par notre site web.

Cela conduit à une certaine lourdeur de fonctionnement et des coûts de gestion élevés. Nous réévaluerons ce choix au courant des mois à venir, avant l'AG 2022. Je remercie particulièrement au passage Sophie Droisier et Rémy Duval qui ont dû et doivent encore beaucoup s'investir dans ce dossier compliqué.

Notre site internet, qui est un support de beaucoup de nos activités, a été régulièrement mis à jour et a bien fonctionné sur le plan technique. Toutefois le projet d'amélioration de possibilités de recherche documentaire dans ce site, n'a pu être conduit à son terme car les premières étapes ont mis en évidence une inadaptation dans la conception même du site.

Ceci nous conduit à devoir réfléchir à assez court terme à une reconception informatique du site sur la base d'un cahier des charges actualisé suivant l'évolution de nos besoins depuis la date de conception du site actuel (qui date d'environ 6 ans). La situation est compliquée du fait du souhait de notre prestataire informatique « historique » de se désengager de ses services à notre destination.

Nous devons donc identifier un nouveau prestataire, mettre en forme notre projet informatique rénové, puis le mettre en œuvre. Je pense nécessaire que des adhérents connaisseurs du sujet assistent nos salariées dans ce projet et constituent un groupe de travail *ad hoc* pour accompagner cette évolution nécessaire.

Je conclurai en remerciant encore pour leur investissement les adhérents actifs, les administrateurs et les membres du bureau, souvent sollicités, et aussi les salariées qui assurent le fonctionnement quotidien. Cet investissement est vital pour la survie et le progrès de notre association.

Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, nous aurons encore davantage besoin dans l'année qui vient de l'implication pratique de nos adhérents que nous solliciterons plus directement pour certaines tâches et je vous remercie par avance de répondre positivement à ces futures sollicitations, pour assurer la vie et le développement de notre association.

Pascal Denoroy